

## Mémoire prébudgétaire Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2023-2024

Soumissions du Collectif québécois de la Coalition pour une saine alimentation scolaire



Danie Martin, Coordonnatrice Collectif québécois de la Coalition pour une saine alimentation scolaire Danie@foodsecurecanada.org | 514-415-9766

17 février 2023

Le présent mémoire est rédigé au nom des membres du <u>Collectif québécois de la Coalition pour une saine alimentation scolaire</u>, un réseau en pleine expansion de plus de 50 organisations à but non lucratif et communautaires de plusieurs régions de la province. Nos membres, sympathisants et collaborateurs comprennent des professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que des administrations locales, des centres de services scolaires, et des membres de la communauté scolaire - dont certains offrent des programmes de petit-déjeuner, de dîner, de collation ou d'autres programmes de nutrition et d'éducation alimentaire. Le Collectif québécois est une branche provinciale de la <u>Coalition pour une saine alimentation scolaire</u>, qui compte plus de 220 membres à travers le Canada, réclamant des investissements publics dans un programme universel de saine alimentation scolaire à frais partagés pour les élèves de la maternelle au secondaire 5, partout au pays.

## Sommaire des demandes

Le Collectif québécois de la Coalition pour une saine alimentation scolaire exhorte le gouvernement du Québec de s'engager à investir envers la création d'un programme d'alimentation scolaire universel au Québec (PASUQ) et d'accorder plus de financement et de ressources afin d'améliorer et d'étendre les programmes existants. En particulier, nous demandons au gouvernement du Québec de:

- Soutenir financièrement l'élaboration et l'opérationnalisation d'un programme d'alimentation scolaire universel pour le Québec à la lumière des recommandations qui seront émises par le Chantier PASUQ.
  - a. Financer des équipements ou infrastructures adéquates pour chaque école favorisant l'implantation d'un programme ou initiative alimentaire.
  - Financer des comités régionaux multisectoriels et interministériels pour l'élaboration et la mise en place du programme adapté aux différentes régions.
- Accroître et indexer le financement provincial aux différentes organisations qui offrent des programmes d'alimentation scolaire ou d'éducation en alimentation et aux écoles qui désirent créer et gérer leurs propres initiatives afin de favoriser l'accès à l'éducation alimentaire.
  - a. Accorder une partie distincte de ces fonds pour le soutien à la concertation entre les organisations afin d'appuyer leur implication dans le processus de répartition



- des fonds en alimentation scolaire.
- b. Implanter une mesure de littératie/éducation alimentaire distincte des autres mesures existantes offertes aux écoles.
- 3. Accroître la capacité des Centres de services scolaires à appuyer l'alimentation dans les écoles par l'embauche d'une ressource humaine pouvant assurer la coordination des programmes et activités en alimentation scolaire, telle qu'une personne formée en gestion de services alimentaires, en approvisionnement local et durable et en éducation en alimentation.
- 4. Prévoir les ressources nécessaires pour qu'il y ait du personnel éducateur formé pour l'encadrement des élèves lors des repas à l'école afin d'offrir des pratiques éducatives et un contexte de repas convivial à tous les enfants, peu importe leur milieu socio-économique.
  - a. Accorder du financement supplémentaire pour uniformiser le système d'encadrement des élèves lors des repas et collations afin qu'il soit accessible et à coût égal pour l'ensemble des parents.
  - b. Financer des mesures pour soutenir les parents dans le défraiement des coûts de la garde scolaire.
- Assurer un meilleur suivi des fonds investis dans les mesures alimentaires accordées aux écoles afin d'évaluer la qualité nutritionnelle des aliments achetés, et leur offrir un meilleur accompagnement.
- 6. Assurer des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre de la nouvelle Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et l'enchâsser dans la loi sur l'instruction publique.

Ces investissements feraient progresser de multiples priorités provinciales, notamment l'amélioration de la santé, du bien-être et du succès scolaire des enfants du Québec et le soutien à l'économie locale à travers l'atteinte des cibles d'achats d'aliments québécois pour tous les établissements scolaires du Québec, tel que demandé par la *Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois* (SNAAQ). Ces investissements permettraient également de soutenir les familles en situation d'insécurité alimentaire, de faire progresser la reprise économique et de réduire considérablement les énormes coûts de traitement et de pertes de



productivité dus aux maladies chroniques liées à la nutrition.

## Raison d'être et contexte

Les enfants ont droit à une alimentation adéquate et nutritive pour leur permettre de mener une vie saine ; pourtant, le Canada se classe 37e sur 41 pays à revenu élevé pour ce qui est de garantir l'accès des enfants à une alimentation nutritive¹. Nous savons que l'insécurité alimentaire a une plus grande prévalence dans les ménages avec des enfants que dans ceux sans enfant. Au Québec, c'est près d'un enfant sur six (15,7%) qui vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire² et que parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire au Québec, plus du tiers sont des enfants (34%)³. L'inflation et la crise du logement observées ces derniers temps ne font qu'empirer la situation : un nombre croissant de famille doivent se tourner vers l'aide alimentaire d'urgence⁴. Nous savons également que les ménages autochtones et racisés connaissent une insécurité alimentaire beaucoup plus importante que les ménages blancs, et cette situation a presque certainement été exacerbée par la pandémie de la COVID-19, l'inflation et l'augmentation des loyers.

De plus, les enfants du Québec mangent juste assez de fruits et légumes alors que les adolescents n'en mangent pas assez<sup>5</sup>. Avec la hausse majeure du prix du panier d'épicerie, spécifiquement pour les fruits et légumes, on peut s'attendre à ce que la situation empire<sup>6</sup>. En outre, <u>les médias</u> rapportent que la COVID-19 a conduit les enfants et leurs familles à consommer davantage d'aliments transformés et préemballés, ce qui aggrave les mauvaises habitudes alimentaires, et ce, tant pour la santé que pour l'environnement.

Nos enfants ne vont pas bien. Les enfants d'aujourd'hui vivront moins longtemps et seront plus malades que leurs parents, en raison d'une augmentation des maladies liées à l'alimentation, telles que le diabète de type 2, les maladies cardiaques, et d'autres maladies évitables qui sont directement liés à un accès insuffisant à des aliments sains. La combinaison actuelle de l'insécurité alimentaire et des faibles taux de littératie alimentaire compromet non seulement la santé physique des enfants, mais aussi leur santé mentale et leur bien-être, ainsi que leurs résultats scolaires, ce qui a des répercussions à long terme sur la santé publique.

Dans le monde entier, les programmes universels d'alimentation scolaire qui permettent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> UNICEF Bilan Innocenti 14

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tarasuk et Mitchell. 2020 (cette étude exclut les les personnes vivant dans les réserves des Premières Nations, sur les terres de la Couronne ou dans les régions sociosanitaires québécoises du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Bilan Faim 2022

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> ex. La Presse, le Nouvelliste, Le Devoir

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La Presse

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La Presse



d'acquérir des connaissances en matière d'alimentation et d'adopter des comportements alimentaires sains dès le plus jeune âge sont de plus en plus reconnus comme une politique fondamentale de promotion de la santé. Les recherches montrent que les programmes alimentaires scolaires améliorent les résultats en matière de santé et d'éducation chez les enfants de tous les milieux socio-économiques<sup>7</sup>. Ils améliorent l'assiduité et la réussite scolaire<sup>8</sup> en réduisant la faim dans les salles de classe, un obstacle connu à la concentration et à l'apprentissage et aident les élèves à éprouver un sentiment d'appartenance à la communauté scolaire.

Combinés à des stratégies de réduction de la pauvreté, les programmes d'alimentation scolaire peuvent également alléger le fardeau de l'insécurité alimentaire vécu par les familles. Investir dans un programme d'alimentation scolaire universel et sans critère de revenu pour tous les élèves du Québec peut contribuer à uniformiser les règles du jeu et à faire en sorte que tous les élèves aient accès à une collation ou un repas nutritifs chaque jour. De plus, les programmes d'alimentation scolaire ont un impact positif sur les familles, en particulier sur les femmes qui consacrent beaucoup de temps à la préparation des repas et collations pour l'école.

Un investissement plus important dans l'alimentation scolaire qui intègre l'approvisionnement alimentaire local et durable, le développement d'infrastructures et le renforcement des communautés pourrait stimuler la création d'emplois valorisés et faire progresser les initiatives provinciales telles que la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ), la Politique bioalimentaire et la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS), en soutenant les économies locales dans l'agriculture ainsi que d'autres secteurs tels que les services alimentaires, la transformation et la distribution alimentaires, la construction, les industries vertes et la santé. Des normes d'approvisionnement réfléchies pour les programmes de repas et collations peuvent contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à une gestion durable des terres, ce qui est un besoin urgent à la lumière du rapport 2021 du GIEC.

À ce jour, le Canada demeure le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme d'alimentation scolaire à l'échelle du pays ; toutefois, cela ne signifie pas que des programmes d'alimentation scolaire n'existent pas à l'échelle locale. Au Québec, certains Centres de services scolaires appuient des programmes ou des initiatives d'alimentation scolaire dans une ou plusieurs écoles, mais pas toutes. Ces programmes ou initiatives sont généralement gérés à l'échelle de l'école ou du Centre de services scolaire et dépendent des parents bénévoles, des organismes sans but lucratif ou d'autres membres de la communauté scolaire pour leur élaboration et leur gestion. Ces programmes très demandés constituent un service essentiel pour les élèves et les familles québécoises. Pendant la crise de la COVID-19, lorsque les écoles ont fermé leurs

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Oostindjer, 2017

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> E.g. Turner & Chaloupka, 2015; Anderson, Gallagher & Ritchie, 2017



portes, certaines communautés scolaires ont rapidement <u>réorienté leurs activités et leurs fonds</u> <u>existants</u> pour s'assurer que les élèves avaient toujours accès à des aliments sains, notamment en distribuant des repas, des cartes-cadeaux et des boîtes alimentaires.

Bien qu'il existe des financements provinciaux pour l'alimentation scolaire (p. ex. par l'entremise de financement aux organismes à but non lucratif à travers différentes stratégies ou politiques telles que la PGPS, SNAAQ, etc.), la majorité de ces programmes ou initiatives d'alimentation scolaire dépendent de fonds instables ou insuffisants qui ne leur permettent pas de planifier une expansion des programmes à long terme. De plus, les Centres de services scolaires et les écoles du Québec ont des bases variables en matière d'expérience, d'équipement, d'infrastructure, de soutien et de relations. Le système actuel de programmes alimentaires scolaires ne touche qu'un petit pourcentage des 883 519<sup>9</sup> élèves du réseau d'écoles publiques (primaire et secondaire) et ne répond pas aux besoins de tous les élèves qui ont faim pendant la journée ou qui ne mangent pas sainement.

Le moment est venu de profiter de l'élan fédéral en faveur d'un programme d'alimentation scolaire universel pour le Canada et de s'engager à mettre en place des programmes d'alimentation scolaire saine et durable dans tout le Québec. Le gouvernement fédéral progresse sur son engagement à développer une politique pancanadienne en matière de nutrition dans les écoles et a récemment complété un processus rigoureux de consultation. L'élaboration d'un programme d'alimentation scolaire pour les enfants canadiens a suscité une attention à travers le pays et à l'international. En effet, le gouvernement du Canada a récemment rejoint le reste des pays du G7 en signant la déclaration de la Coalition mondiale pour les repas scolaires (School Meals Coalition) promettant un repas sain à tous les enfants d'ici 2030. Au Québec, l'engagement du gouvernement fédéral contribue à créer une formidable opportunité d'agir en leader en définissant notre propre modèle, un réel projet de société qui pourra servir d'inspiration pour le reste du Canada, comme ce fût le cas pour les CPE.

Le <u>mémoire prébudgétaire</u> 2023 de la Coalition pour une saine alimentation scolaire demande au gouvernement fédéral d'investir un milliard de dollars sur cinq ans dans le budget 2023 pour établir un programme national de repas nutritifs dans les écoles comme élément clé de la politique alimentaire évolutive du Canada, avec 200 millions de dollars par an à verser aux provinces, aux territoires et aux partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour financer leurs programmes alimentaires scolaires. Lorsque le gouvernement fédéral fournira des fonds, nous espérons que le Québec saisira l'opportunité pour mettre en place un programme d'alimentation scolaire universel pour le Québec.

										4 .			
$\mathbf{\nu}$	$\sim$	~	n	m	m	2	n	М	2	٠,	$\sim$	n	•
$\mathbf{r}$			ш.			а		u	а	LI	u		-

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Gouvernement du Québec



Nous savons que la santé et la réussite scolaire des enfants peuvent être assurées grâce à l'implication de tous. Le Collectif québécois de la Coalition pour une saine alimentation scolaire exhorte le Comité permanent des finances d'agir sur les recommandations suivantes:

- 1. Soutenir financièrement l'élaboration et l'opérationnalisation d'un programme d'alimentation scolaire universel pour le Québec à la lumière des recommandations qui seront émises par le Chantier PASUQ<sup>10</sup>.
  - a. Financer des équipements ou infrastructures adéquates pour chaque école favorisant l'implantation d'un programme ou initiative alimentaire.
  - Financer des comités régionaux multisectoriels et interministériels pour l'élaboration et la mise en place du programme adapté aux différentes régions.

Le gouvernement du Québec investit actuellement des sommes considérables en alimentation scolaire, mais un nombre limité d'enfants bénéficient d'initiatives d'alimentation scolaire qui démontrent déjà toute leur pertinence. Sur ces bases, il est déjà possible de construire le programme universel dont nous rêvons pour nos enfants. Une multitude d'intervenants sont déjà mobilisés pour tenter de répondre au besoin croissant des élèves dans toutes les régions. Dans le cas de plusieurs sources de financement, l'équipe-école et les Centres de services scolaires s'allient aux acteurs du milieu communautaire et régional, ainsi qu'à la santé publique pour mettre en place des initiatives dans les écoles. Le projet du Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel pour le Québec (PASUQ) entre dans la phase d'élaboration de recommandations préliminaires adressées au gouvernement du Québec sur la mise en place d'un PASUQ. Ces recommandations s'appuieront notamment sur les 8 principes directeurs de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, sur des portraits régionaux, ainsi que sur une estimation du coût d'un programme national.

- a. Afin de prévoir l'opérationnalisation d'un PASUQ, nous recommandons de financer la mise en place d'infrastructures (ex. coin cuisine, éviers, réfection de cuisines existantes) et d'achats d'équipements (ex. frigidaire, congélateurs, réchauds, rangement) pour munir les écoles de moyens de mettre en place un programme ou initiative de manière durable.
- b. Dans l'élaboration et la mise en place d'un PASUQ, nous recommandons également de financer des comités régionaux multisectoriels regroupant les intervenants clés et des représentants des ministères impliqués, afin de travailler à l'opérationnalisation progressive de programmes d'alimentation scolaire autant en service alimentaire qu'en littératie/éducation alimentaire qui fonctionnent dans le contexte de leur région.

-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Projet porté par le Collectif québécois et le Club des petits déjeuners



- 2. Accroître et indexer le financement provincial aux différentes organisations qui offrent des programmes d'alimentation scolaire ou d'éducation en alimentation et aux écoles qui désirent créer et gérer leurs propres initiatives afin de favoriser l'accès à l'éducation alimentaire.
  - a. Accorder une partie distincte de ces fonds pour le soutien à la concertation entre les organisations afin d'appuyer leur implication dans le processus de répartition des fonds en alimentation scolaire.
  - b. Implanter une mesure de littératie/éducation alimentaire distincte des autres mesures existantes offertes aux écoles.

Les programmes ou initiatives offerts par les organisations à but non lucratif et d'économie sociale contribuant à nourrir les jeunes à l'école et fournissant des programmes de littératie alimentaire sont pour la plupart soutenus par des fonds provenant du gouvernement du Québec, mais reposent également sur le financement des fondations privées et de dons. Leur financement est trop souvent insuffisant et octroyé à court terme, ce qui ne leur permet pas de planifier assez d'activités et ce, à long terme. Cela empêche également la croissance des programmes dans plus d'écoles et de toucher tous les élèves qui ont un grand besoin d'avoir accès à des aliments sains et à accroître leur littératie alimentaire. Les programmes de littératie alimentaire vont de pair avec les programmes d'alimentation scolaire afin d'assurer que les enfants développent de saines habitudes de vie à long terme.

- a. De plus, les organisations œuvrant en alimentation scolaire doivent être impliquées davantage dans le processus de répartition des fonds pour l'alimentation scolaire et pour l'insécurité alimentaire des enfants et des familles. Afin de soutenir cette implication, les organisations doivent pouvoir compter sur des fonds qui leur permettent de mettre du temps et des ressources pour travailler sur un plus grand arrimage, collaboration et complémentarité dans leurs offres. Ce travail essentiel dans l'amplification des programmes et initiatives n'est actuellement pas assez soutenu et les organisations sont limitées dans le temps qu'elles peuvent y consacrer. En travaillant ensemble avec le gouvernement du Québec, les fonds disponibles seraient utilisés plus efficacement et permettraient aux organismes de développer leurs programmes sur une base stable et de manière durable, de concert avec les autres milieux et particulièrement les intervenants de l'équipe-école.
- b. Certaines écoles choisissent de créer et gérer leurs propres initiatives et projets en littératie alimentaire en formant leur personnel. Ces écoles doivent alors puiser dans une multitude de fonds ou mesures auxquelles elles ont accès, car aucune d'entre elles n'est conçue spécifiquement pour l'éducation alimentaire. Afin d'enlever le fardeau administratif de puiser dans plus d'une dizaine de mesures indiquées dans les règles budgétaires des écoles, d'encourager les écoles à dédier un montant minimal pour l'éducation alimentaire et d'appuyer la formation du personnel en éducation alimentaire,



nous recommandons d'implanter une mesure de littératie/éducation alimentaire distincte des autres mesures existantes offertes aux écoles.

3. Accroître la capacité des Centres de services scolaires à appuyer l'alimentation dans les écoles par le financement d'une ressource humaine pouvant assurer la coordination des programmes et activités en alimentation scolaire, telle qu'une personne formée en gestion de services alimentaires, en approvisionnement local et durable et en éducation en alimentation.

Un des plus grands enjeux qui nous est soulevé dans la mise en place d'initiatives et de programmes d'alimentation dans les écoles est le manque de ressources humaines pour les créer, les gérer et les maintenir dans le temps. Pour que le financement provincial soit le plus efficace possible, nous croyons qu'avoir du personnel dédié à la coordination et à la gestion alimentaire (autre que les régisseur.euses qui s'occupent des contrats avec les concessionnaires privés) au sein des Centres de services scolaires pour soutenir les écoles est crucial. En vue de la mise en œuvre progressive d'un programme à l'échelle de la province, nous recommandons au ministère de l'Éducation d'allouer un financement supplémentaire pour que chaque Centre de services scolaire du Québec puisse embaucher au moins une ressource telle qu'un.e technicien.ne responsable en gestion alimentaire<sup>11</sup>, ou un personnel spécialisé équivalent pour coordonner les programmes d'alimentation scolaire à temps plein. Ces ressources seraient également en lien avec les ressources des autres CSS au niveau régional et provincial afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la collaboration.

Cette ressource apporterait son soutien aux écoles du Centre de services scolaires pour faire le lien avec les organisations offrant des programmes, contribuerait à la formation du personnel de l'équipe-école, coordonnerait les différents fonds et mesures disponibles en alimentation et littératie alimentaire et travaillerait à faire le lien avec des sources d'approvisionnement alimentaires locales. Elle agirait en tant que représentante du Centre de services scolaire auprès des équipes-écoles, en veillant à la répartition équitable des ressources et à l'alignement des programmes sur les différents principes et normes en matière de saine alimentation telle que la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

Plusieurs Centres de services scolaires appuient déjà la saine alimentation dans leurs écoles, mais n'ont pas de ressource dédiée. Pour certains Centres, ceci rend le suivi avec les écoles complexe et insuffisant. Tous les Centres fonctionnent différemment et il

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Tel que l'a fait le CSS des Rives du Saguenay dans le cadre de leur nouvelle approche pédagogique alimentaire.



est primordial de donner une chance égale à chaque école de recevoir le soutien nécessaire afin de mettre en place des initiatives adaptées à leur région.

- 4. Prévoir les ressources nécessaires pour qu'il y ait du personnel éducateur formé pour l'encadrement des élèves lors des repas à l'école afin d'offrir des pratiques éducatives et un contexte de repas convivial à tous les enfants, peu importe leur milieu socio-économique.
  - a. Accorder du financement supplémentaire pour uniformiser le système d'encadrement des élèves lors des repas et collations afin qu'il soit accessible et à coût égal pour l'ensemble des parents.
  - b. Financer des mesures pour soutenir les parents dans le défraiement des coûts de la garde scolaire.

Afin d'être efficace et d'atteindre ses objectifs, un programme de saine alimentation scolaire doit offrir un encadrement éducatif et un contexte de repas et de collation convivial à tous les enfants<sup>12</sup>. L'accès à des aliments sains ne permet pas à lui seul le développement de saines habitudes alimentaires et l'adhésion de l'enfant au programme. C'est entre autres par la formation du personnel qui encadre les repas que cela peut être assuré afin que les messages véhiculés et les comportements encouragés à travers le programme favorise l'autonomie de l'enfant à respecter ses signaux de faim et à avoir une relation positive aux aliments, deux éléments essentiels de la littératie alimentaire.

Or, le personnel responsable d'encadrer les repas et collations n'est pas toujours adéquatement formé. Selon un portrait réalisé en 2015<sup>13</sup> par l'Association québécoise de la garde scolaire, seulement la moitié du personnel en garde scolaire avait suivi une formation sur les pratiques éducatives en alimentation, par ailleurs le personnel de surveillance du midi n'a aucune formation requise. Lors de cette vaste enquête, plusieurs obstacles au bon déroulement de la période du repas sont ressortis. Notons entre autres, la circulation, le niveau de bruit excessif, la possibilité de pouvoir manger à son rythme, l'encadrement des enfants ayant des besoins spéciaux et d'autres défis liés à l'infrastructure.

a. Nous recommandons d'accorder du financement supplémentaire pour uniformiser le système d'encadrement des élèves lors des repas et collations afin qu'il soit accessible et à coût égal pour l'ensemble des parents. L'offre de deux services distincts pour la période du midi dans les écoles primaires est selon nous stigmatisante, car l'un est offert à moindre coût, mais sans encadrement éducatif et de contexte de repas convivial offert.

<sup>12</sup> À l'heure du dîner : j'apprends encore!

<sup>13</sup> Le portrait de la période du dîner et de la promotion des saines habitudes de vie en service de garde en milieu scolaire – Les faits saillants



Nous favorisons l'offre d'un seul accompagnement de la prise de repas à l'école pour offrir un service de qualité accessible à tous les enfants et favoriser des chances égales pour tous sans stigmatisation et ségrégation des élèves en deux lieux.

- b. Prévoir des mesures pour soutenir les parents dans le défraiement des coûts de la garde scolaire. Des mesures doivent être prises pour soutenir les parents qui ne peuvent pas défrayer la totalité des coûts pour un service d'encadrement lors des repas, ce qui peut représenter un frein à l'accès au repas offert à l'école même s'il est gratuit ou à faible coût. Selon un sondage réalisé en novembre 2018 auprès de 1400 parents provenant de toutes les régions du Québec et issus de divers milieux, plus du tiers, soit 34%, indiquent que les tarifs liés à la fréquentation du service de garde constituent une préoccupation sérieuse pour eux.<sup>14</sup>
- 5. Assurer un meilleur suivi des fonds investis dans les mesures alimentaires accordées aux écoles afin d'évaluer la qualité nutritionnelle des aliments achetés, et leur offrir un meilleur accompagnement.

Nous savons que des écoles ont de la difficulté à gérer les fonds qui leur sont alloués pour offrir du soutien alimentaire aux élèves<sup>15</sup> via entre autres la mesure d'aide alimentaire 15012 et que ceci peut résulter dans l'achat d'aliments transformés et peu nutritifs. Nous demandons au gouvernement d'assurer un meilleur suivi de la qualité nutritionnelle des aliments achetés entre autres avec la mesure 15012 et ce en veillant à ne pas alourdir la tâche des directions scolaires. À cet effet, ce suivi pourrait être effectué par une ressource du Centre de services scolaire dédiée à l'alimentation scolaire, tel que recommandé dans la demande trois. Tel qu'on le constate, les écoles ont besoin davantage d'accompagnement et d'appui pour bien utiliser les sommes envers l'achat de collations ou de repas nutritifs qui conviennent à la réalité de leur école et de leur contexte local.

6. Assurer des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre de la nouvelle Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif et l'enchâsser dans la Loi sur l'instruction publique.

Pour offrir une chance égale de réussir à tous les élèves québécois, nous recommandons au ministre de l'Éducation et des autres ministères ayant contribué à la politique d'assurer des ressources financières pour soutenir une mise en œuvre vigoureuse de la prochaine Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif à venir. Nous recommandons également l'enchâssement dans la Loi sur l'instruction publique afin d'assurer

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Assurer un meilleur financement de la garde scolaire pour réduire les iniquités dans les contributions financières <u>demandées aux parents</u>, Association québécoise de la garde scolaire, mars 2019 <sup>15</sup> Aliments santé dans les écoles, Où va l'argent des collations ?, <u>La presse</u>



que toutes les écoles atteignent un même niveau en termes d'accès à la saine alimentation et à l'éducation alimentaire pour leurs élèves.

Les défis rencontrés par les écoles sont des obstacles importants à une alimentation saine et durable en milieu scolaire et contribuent à exacerber les inégalités sociales et de santé. Il importe d'en faire une priorité gouvernementale. Les écoles ont besoin d'être soutenues dans l'atteinte des orientations qui seront proposées par la Politique-cadre, elle ne doit pas consister en un fardeau supplémentaire. L'allocation de ressources monétaires et humaines supplémentaires est incontournable afin de s'assurer que la Politique est bien comprise et appliquée de manière à respecter chaque contexte scolaire. La majorité des organismes travaillant en alimentation des enfants et des jeunes s'entendent que pour assurer un environnement alimentaire scolaire favorisant équitablement la santé, la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* doit être enchâssée dans la Loi sur l'instruction publique.

Le mouvement en faveur d'une alimentation scolaire saine et durable au Québec est en croissance, et il y a d'innombrables exemples d'initiatives et de programmes novateurs et prometteurs aux quatre coins de la province. Mais beaucoup d'élèves sont laissés pour compte. En nous appuyant sur les programmes existants, nous croyons qu'un investissement dans le développement d'un programme universel, offrant une alimentation saine, locale et durable en milieu scolaire à travers la province pourrait aider à s'attaquer à la racine des problèmes de santé publique, d'éducation et d'économie en plus d'être bénéfique pour l'environnement. Nous vous remercions de l'attention que vous portez à cette question essentielle.

Sincèrement,

Danie Martin
Coordonnatrice
Collectif québécois de la Coalition
pour une saine alimentation scolaire
Danie@foodsecurecanada.org

Cc:

Les membres du comité exécutif du Collectif québécois:

Anne Marie Aubert, Montréal Métropole en Santé, amaubert.sam@mtlmetropolesante.ca



Jean-François Archambault, Tablée des chefs, jf.archambault@tableedeschefs.org

Tasha Lackman, Le Dépôt Centre communautaire d'alimentation, tasha@depotmtl.org

Lucie Laurin, Association québécoise de la garde scolaire, Lucie.laurin@gardescolaire.org

Murielle Vrins, Équiterre, mvrins@equiterre.org

Thibaud Liné, Cantine pour tous, direction@lacantinepourtous.org

Mélanie Veillette, Ateliers cinq épices, mveillette@cinqepices.org